



Observatoire économique et financier

1ÈRE ÉDITION - SEPTEMBRE 2021

Édition spéciale filière grain

Clôture 2019

HCCA
Haut Conseil de la Coopération Agricole

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'observatoire économique et financier du Haut Conseil de la Coopération Agricole a vocation à éclairer les dynamiques du secteur coopératif agricole, ainsi que ses spécificités par rapport au reste des entreprises de droit commercial. Dans cet observatoire, les données mises en valeur sont issues des comptes 2019 de 130 coopératives et groupes coopératifs, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires annuel total. Ce document pourra être complété à l'occasion d'une prochaine édition.

SOURCE ET COLLECTE DES DONNÉES : DOSSIERS ANNUELS DE CONTRÔLE (DAC)

En raison de la crise sanitaire qui a empêché de nombreuses Assemblées Générales d'avoir lieu, le nombre de DAC (Dossiers Annuels et Contrôle) reçus a chuté en 2019. Après retraitement des coopératives membres d'une structure (ex : union), le HCCA dénombre 1277 DAC reçus (1149 coopératives et 128 unions) en 2019, soit 409 de moins qu'en 2018. Parmi eux, 130 concernent des coopératives céréalières, qui représentent 43,7 milliards de chiffre d'affaires en 2019. Ces coopératives ont été sélectionnées en raison de leur activité de collecte importante. La base de données 2019 continuera d'être alimentée par les DAC reçus au fil du temps.

Le périmètre d'étude est mouvant en raison des cycles de vie des coopératives : fusions, acquisitions, créations et disparitions sont autant d'évènements qui impliquent un retraitement des données. Cette année, les changements de périmètres significatifs concernent notamment le rachat d'un groupe par un autre, ainsi que des exercices inférieurs à 12 mois.

Dans un souci de comparabilité et de finesse analytique, la règle de traitement des données retenue lors de la section économique et financière est la suivante : il a été convenu, en l'absence de réception de DAC 2019, d'extraire les données chiffrées 2018 de la base. En revanche, dans le cas de fusion sur 2019, les comptes 2018 de chaque entité sont conservés. Sur 2019, on retrouve les comptes de la coopérative absorbante.

Pour cette nouvelle version, le HCCA a souhaité étendre le champ d'étude de la section économique afin de construire un dossier plus complet.



REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent en premier lieu à Unigrains et à La Coopération agricole pour leurs apports analytiques.

Nos remerciements vont également à toutes les coopératives et unions ayant transmis dans les délais leur Dossier Annuel de Contrôle (DAC) complet. Cela facilite grandement le travail du HCCA qui est ainsi en mesure de produire des synthèses fiables et utiles pour les coopératives elles-mêmes, ainsi que pour la connaissance et la reconnaissance de la coopération agricole au Haut Conseil de la Coopération Agricole.

L'observatoire s'est ainsi enrichi de plus de 300 données complémentaires permettant de construire les ratios commentés au fil de ce document.

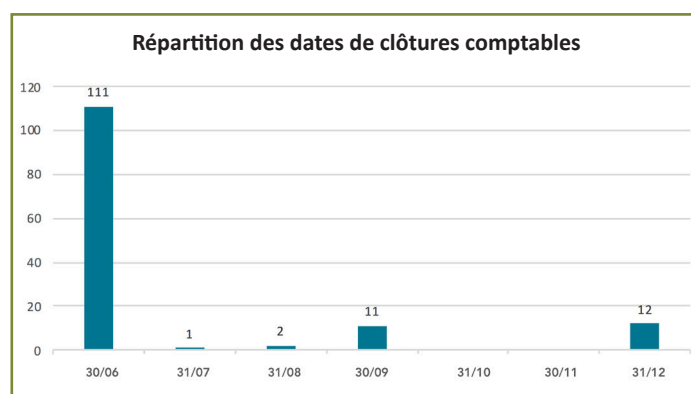
TRAITEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les données « si conso » de l'observatoire économique sont construites selon un principe simple : pour les groupes qui publient des comptes consolidés, les données consolidées sont utilisées dans les calculs. Si la coopérative ne consolide pas, alors le calcul est exécuté à partir des données sociales.

Les seuils légaux au-delà desquels une coopérative doit consolider ses comptes sont établis à un dépassement de deux des montants suivants : 15 000 000 d'euros pour le total du bilan, 30 000 000 pour le montant du chiffre d'affaires.

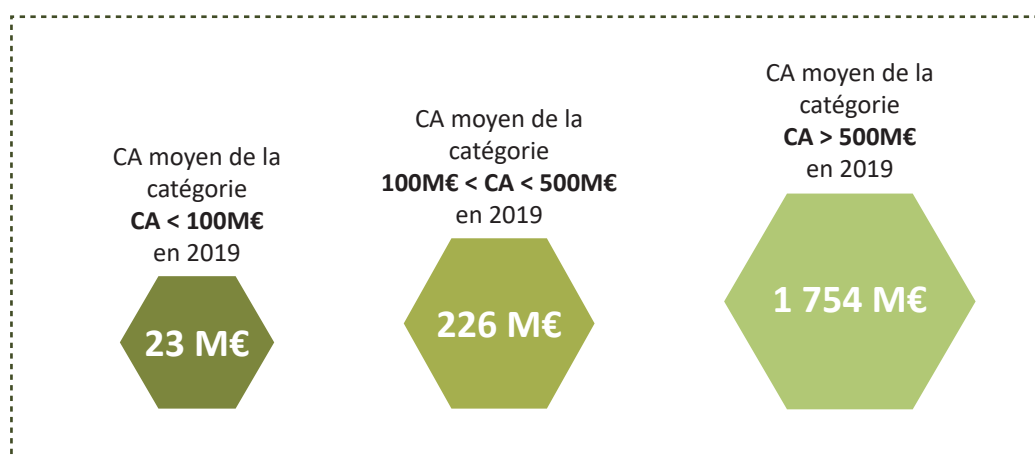
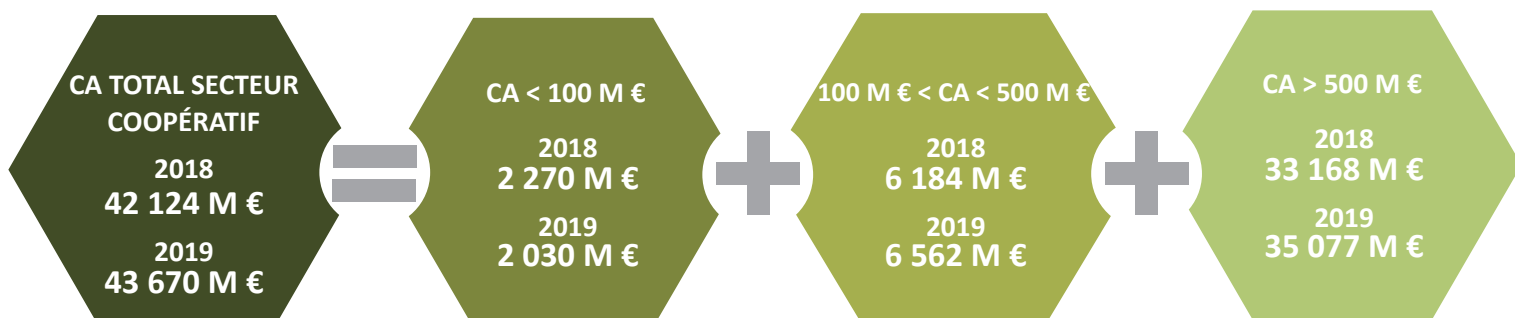
Données sur les clôtures comptables :

Selon les dates prévues par leurs statuts, les coopératives et groupes coopératifs opèrent leurs clôtures comptables à des périodes différentes. Nous n'avons pas opéré de retraitement en vue de faire nos analyses. Les lecteurs sont donc appelés à la prudence concernant l'interprétation des données au regard de la conjoncture 2019.



CHIFFRES CLÉS CLASSÉS PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires en fonction de la taille des coopératives



130 DAC pris en compte dans l'étude en 2018 dont :

- 85 avec un CA < 100 M €
- 26 avec un CA compris entre 100 M € et 500 M €
- 19 avec un CA > 500 M €

130 DAC pris en compte dans l'étude en 2019 dont :

- 81 avec un CA < 100 M €
- 29 avec un CA compris entre 100 M € et 500 M €
- 20 avec un CA > 500 M €

CHIFFRES CLÉS CLASSÉS PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

L'observatoire économique est fondé sur l'analyse des ratios suivants. Une analyse détaillée pourra être trouvée dans la suite de l'observatoire.

INDICATEURS DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

MARGE D'EBITDA*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	3,68 %	2,94 %	3,53 %	3,76 %
2019	3,21 %	2,48 %	2,85 %	3,32 %

RÉSULTAT NET / CHIFFRE D'AFFAIRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	0,55 %	1,04 %	0,89 %	0,45 %
2019	0,64 %	0,66 %	0,41 %	0,68 %

IMMOBILISATIONS NETTES / TOTAL BILAN*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	34,81 %	39,36 %	36,22 %	34,17 %
2019	34,10 %	39,29 %	34,67 %	33,64 %

PART À L'INTERNATIONAL - EXPORTATEURS DIRECTS*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	24,71 %	15,27 %	15,81 %	27,37 %
2019	25,29 %	17,18 %	12,74 %	28,75 %

Le calcul de la part à l'international ne prend en compte que les coopératives et groupes communiquant les données relatives à leurs exportations. Précisions que ce chiffre est certainement sous-évalué, puisque de nombreuses coopératives ne commercent pas directement à l'exportation, notamment en vendant leurs produits à des sociétés privées de négoce et de transformation.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	2,69 %	2,88 %	3,16 %	2,59 %
2019	3,13 %	2,50 %	2,48 %	3,29 %

* L'explication du ratio et le détail des calculs sont disponibles dans le glossaire, à la page 14.

CHIFFRES CLÉS CLASSÉS PAR TRANCHE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

ROCE*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	3,92 %	2,27 %	2,16 %	4,59 %
2019	2,73 %	1,43 %	1,46 %	3,19 %

LEVIER FINANCIER*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	4,16	4,69	4,86	4,02
2019	4,29	4,66	5,33	4,11

FONDS PROPRES / CHIFFRE D'AFFAIRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	20,28 %	32,10 %	28,25 %	18,02 %
2019	20,06 %	32,08 %	26,74 %	18,11 %

FONDS PROPRES / BILAN*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	32,11 %	45,98 %	40,86 %	29,27 %
2019	32,51 %	47,21 %	40,58 %	29,91 %

DETTES FINANCIÈRES NETTES / FONDS PROPRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	75,53 %	42,98 %	60,63 %	83,74 %
2019	68,77 %	36,07 %	56,84 %	75,42 %

EBITDA / FONDS PROPRES*

	Total	< 100 M€	100-500 M€	> 500 M€
2018	18,14 %	9,17 %	12,49 %	20,85 %
2019	16,02 %	7,74 %	10,67 %	18,35 %

* L'explication du ratio et le détail des calculs sont disponibles dans le glossaire, à la page 14.

UN RETOUR À DES NIVEAUX DE PRODUCTION SATISFAISANTS EN 2019

Les coopératives de collecte-approvisionnement sont influencées en premier lieu par les volumes collectés, ayant à supporter essentiellement des charges fixes. Une faible collecte, même si elle se traduit par une hausse des cours et des marges, est plus pénalisante qu'une déflation des cours. C'est le cas de l'exercice 2018/2019 qui restera de faible niveau de résultat.

La moisson 2018, après un déroulement de campagne chaotique, s'est avérée décevante en volume, à 60 Mt collectées, mais satisfaisante en qualité (taux de protéines moyen 12%). Les débouchés ont tiré le marché et les prix ont été soutenus, sauf en maïs où la bonne récolte européenne a pesé sur les cours.

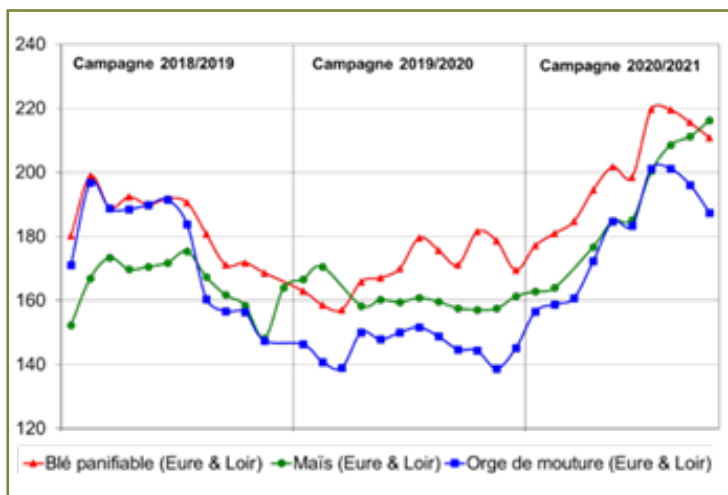
La moisson 2019, qui influe partiellement sur les coopératives clôturant sur l'année civile, marque le retour à de bons niveaux de production, à 67 Mt collectées, avec une qualité satisfaisante permettant de répondre à l'ensemble des débouchés. La campagne démarre sous le signe de l'abondance et les prix sont sous pression. Le marché sera ensuite perturbé par des grèves ferroviaires et en portuaire, puis par la Covid-19. La demande explose chez les pays-tiers inquiets pour leur sécurité alimentaire, sauvant le bilan français. Ce sera une autre histoire avec la récolte 2020, catastrophique en volumes, même si elle se traduit par une nouvelle hausse des prix.

	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020
Blé tendre	31,2	36,5	25,4
Orge	9,3	11,6	8,3
Maïs	10,5	10,3	9,9
Toutes Céréales	53,8	61,4	45,9
Colza	4,9	3,5	3,1
Tournesol	1,1	1,2	1,4
Pois protéagineux	0,4	0,5	0,4
Tous OléoProtéagineux	6,9	5,7	5,3
Tous Grains	60,7	67,1	51,2

Source : France AgriMer Mai 2021

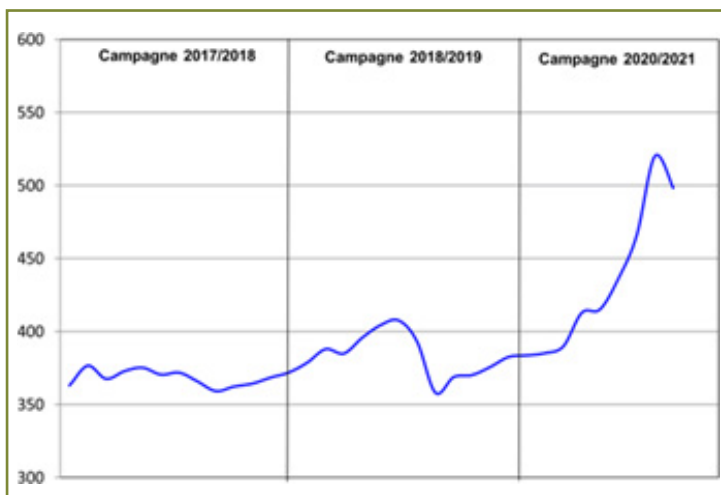
À la différence des céréales à paille, le bilan de la récolte de maïs reste mitigé en France. Les productions européennes et mondiales, plutôt bonnes, pèsent sur les cours, avec des importations massives de maïs ukrainien en Europe. En 2020, l'effondrement du prix du pétrole engendré par la pandémie entrainera avec lui le cours du maïs américain, orphelin du débouché éthanol. La récolte française de colza accuse tendanciellement une baisse et oblige les industriels à importer significativement, principalement d'Ukraine.

Prix des céréales, départ Eure-et-Loir, base juillet, en euros par tonne



Source : La Dépêche, à fin avril 2021

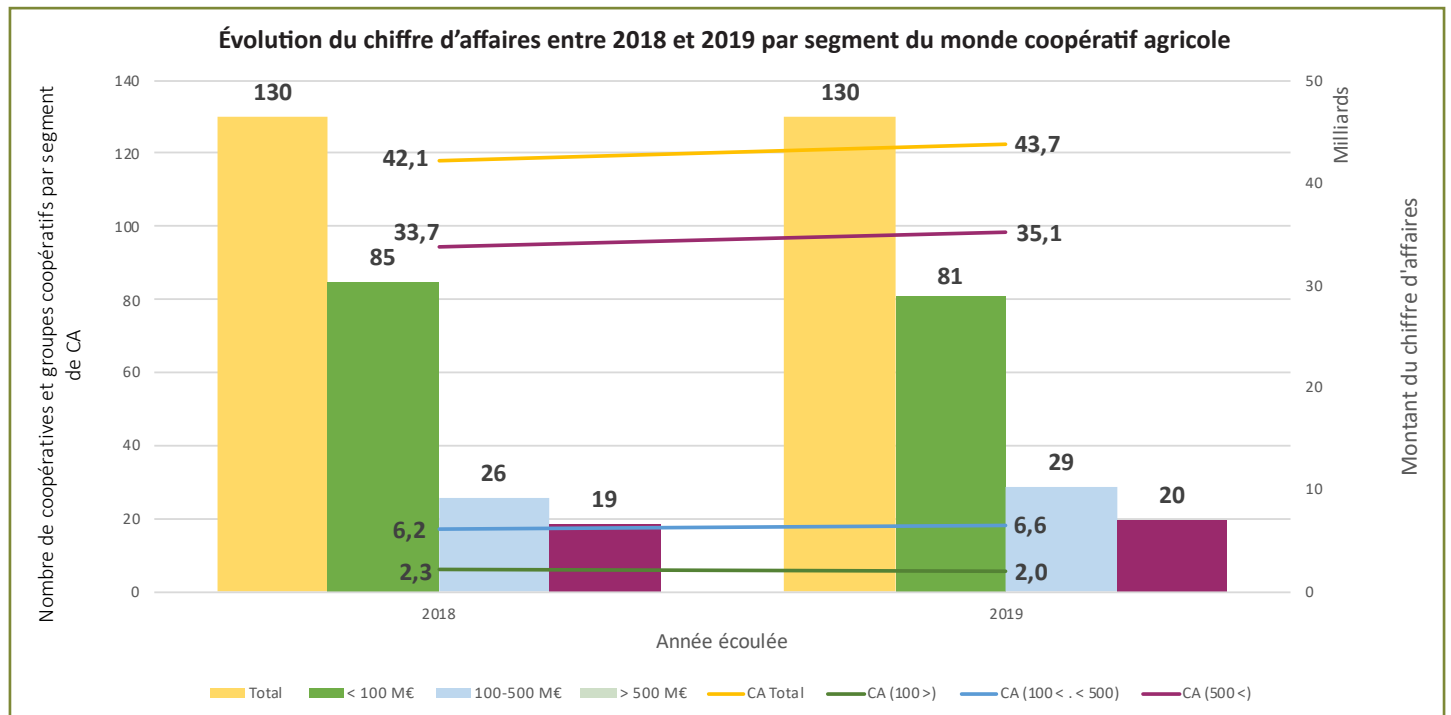
Évolution du prix du colza, FOB Moselle, en euros par tonne



Source : La Dépêche, à fin avril 2021



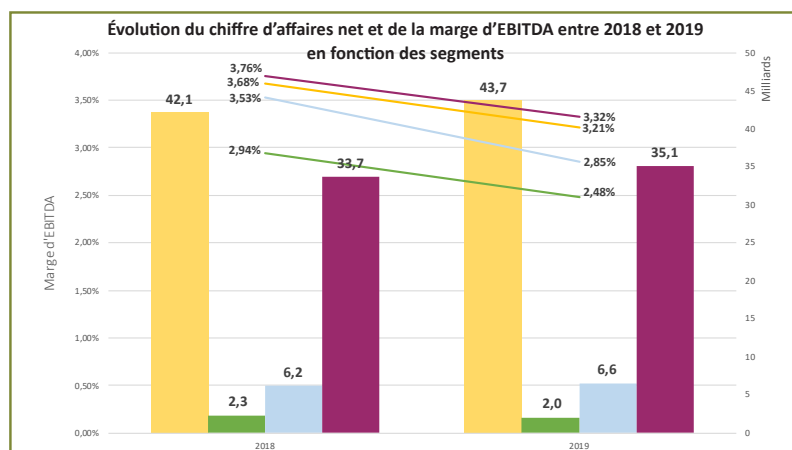
ANALYSE ÉCONOMIQUE



Note de lecture du graphique : Entre 2018 et 2019, le nombre de coopératives et de groupes coopératifs pris en compte dans l'analyse est de 130. Sur l'ensemble de l'échantillon, le chiffre d'affaires est quant à lui passé de 42,1 Milliards à 43,7 Milliards d'euros.

Une augmentation du chiffre d'affaires qui tire les performances du secteur coopératif agricole à la hausse.

Après une année 2018 difficile, le secteur céréalier a connu en 2019 une récolte plus abondante en blé (67,1 MT). Cette augmentation, ainsi que la revalorisation des prix causée par une diminution de l'offre mondiale, ont provoqué une augmentation du chiffre d'affaires de 1,6 milliards d'euros, soit plus de la moitié de l'augmentation du chiffre d'affaires tout secteur confondu. Pour autant, cette augmentation devrait être de courte durée, en raison de la très nette diminution du volume des récoltes en 2020.

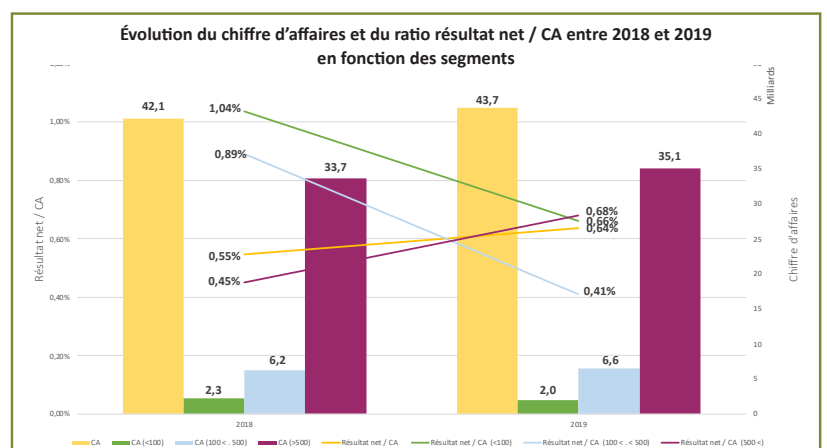


Une rentabilité des processus commerciaux en nette diminution.

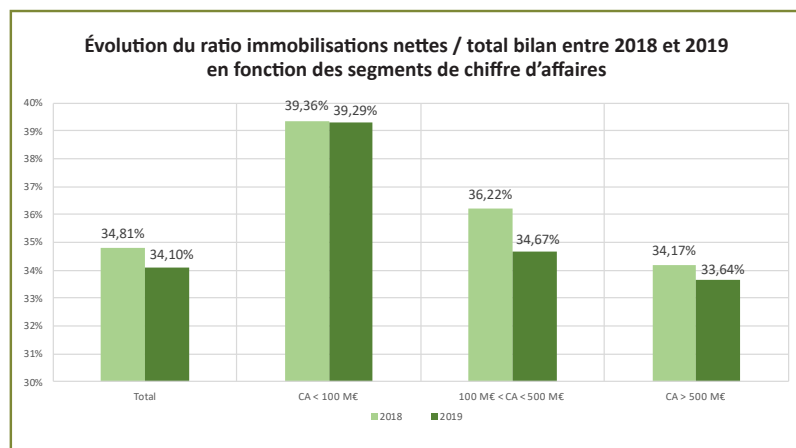
La marge d'EBITDA a nettement décliné sur l'ensemble des segments du secteur coopératif agricole (perte de 0,47 point au total). La chute la plus importante a été constatée dans le cas des coopératives et des groupes coopératifs de taille intermédiaire (100 M€ < CA < 500 M€). Cette diminution s'explique notamment par l'augmentation du chiffre d'affaires pour la filière céréales, mais également par la diminution des niveaux d'EBITDA.

Un ratio résultat net / chiffre d'affaires qui diverge en fonction des segments.

Si l'on constate une diminution de 0,08 point du ratio résultat net / CA global, qui s'explique notamment par la décroissance observée pour les plus petites coopératives (CA < 100 M€) et les plus grandes (CA > 500 M€), le ratio a au contraire gagné 0,25 point entre 2018 et 2019 pour les structures de tailles intermédiaires (100 M€ < CA < 500 M€). Cela suggère que les charges des coopératives de taille intermédiaire ont diminué en proportion du chiffre d'affaires.



ANALYSE ÉCONOMIQUE

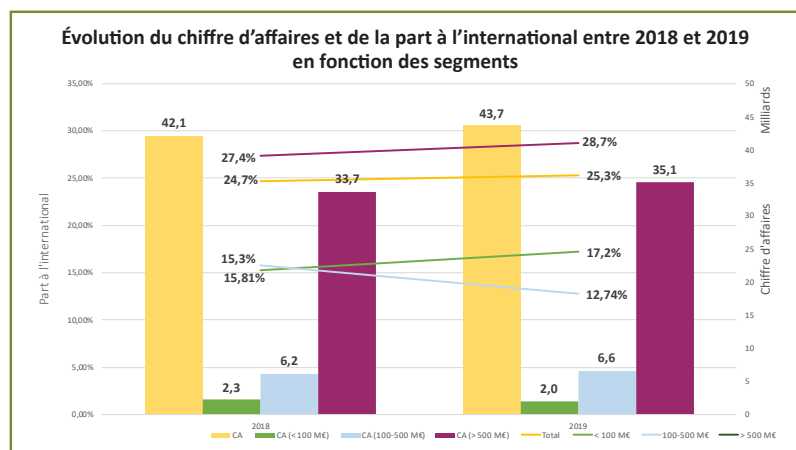
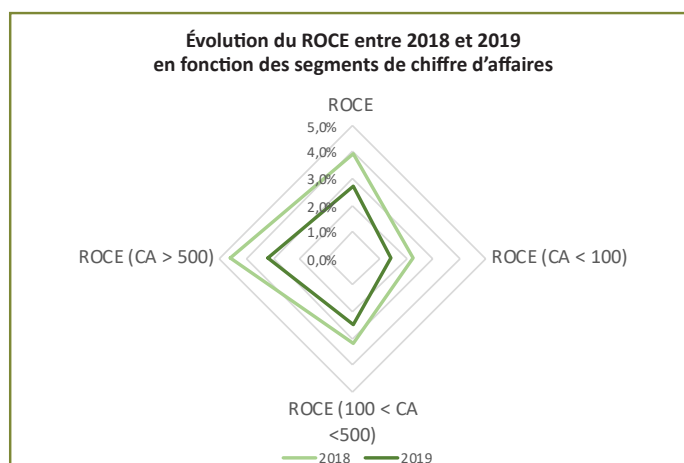


Une diminution des investissements sur tous les segments.

Sur l'ensemble du secteur céréalier, l'année 2019 a vu les investissements (ici mesurés par le ratio immobilisations nettes / total bilan à défaut de données sur les immobilisations brutes) décroître de 0,71 point. Cette diminution se retrouve en particulier pour les coopératives de taille intermédiaire (100 M€ < CA < 500 M€) qui perdent 1,55 point, et beaucoup moins pour les petites coopératives qui ne perdent que 0,07 points.

Une rentabilité des capitaux employés qui chute quelle que soient les segments.

Le ROCE est en forte diminution entre 2018 et 2019, avec une diminution globale de 1,2 point, principalement concentrée sur les plus grands groupes, qui voient leur ROCE chuter de 4,59%. De ce point de vue, le secteur céréalier suit les tendances de l'ensemble de la coopération agricole.



Une part à l'international stable qui cache des évolutions différentes de celles de l'ensemble de la coopération agricole.

Alors que sur l'ensemble des secteurs on constate une diminution globale de la part à l'international (à l'exception des plus petites coopératives), chez les céralières on remarque que la hausse de la part à l'international concerne également les plus grands groupes (+1,3 point). Cela est sans doute dû à la faible production céréalière mondiale de 2019, qui a permis à la très bonne récolte française de s'écouler à l'étranger.

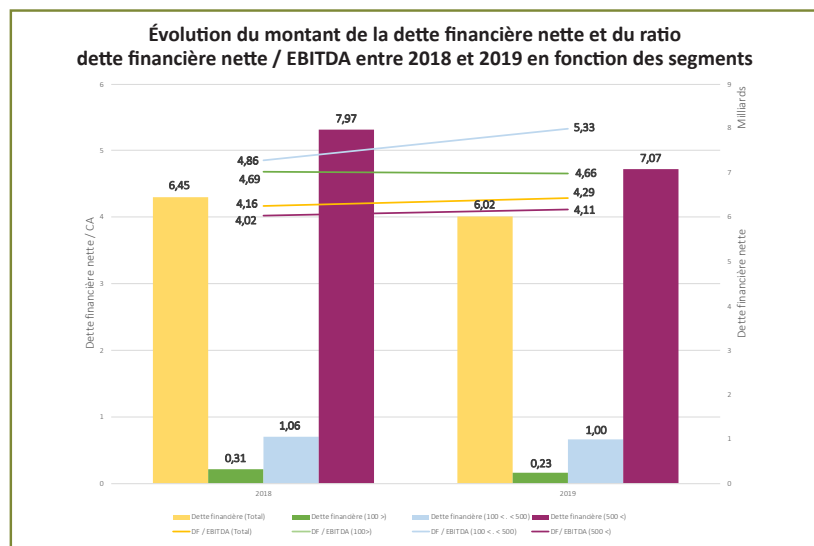
Évolutions attendues en 2020 et 2021 concernant le chiffre d'affaires et la part à l'international :

La campagne fructueuse (en quantité et en qualité) de 2019 a permis au secteur céréalier de capitaliser sur une demande mondiale accrue afin d'augmenter son chiffre d'affaires. La récolte de 2020 s'est au contraire révélée plus mauvaise, ce qui devrait faire diminuer le chiffre d'affaires en-deçà des niveaux de 2018.

Contrairement à d'autres secteurs (vin, produits festifs...), le secteur coopératif céréalier devrait être sorti indemne de la crise de la covid-19. La France a en outre atteint un record du volume céréalier exporté vers les pays tiers, et devrait rétablir les parts de marché perdues en 2016.

ANALYSE FINANCIÈRE

En 2019, la structure financière des coopératives céréalières est restée globalement inchangée. Cela ne doit pas gommer une divergence croissante entre les plus grandes coopératives et les plus petites, les premières voyant leur capacité d'autofinancement croître et leur recours à l'emprunt de moyen et long terme décroître, à l'inverse des secondes.

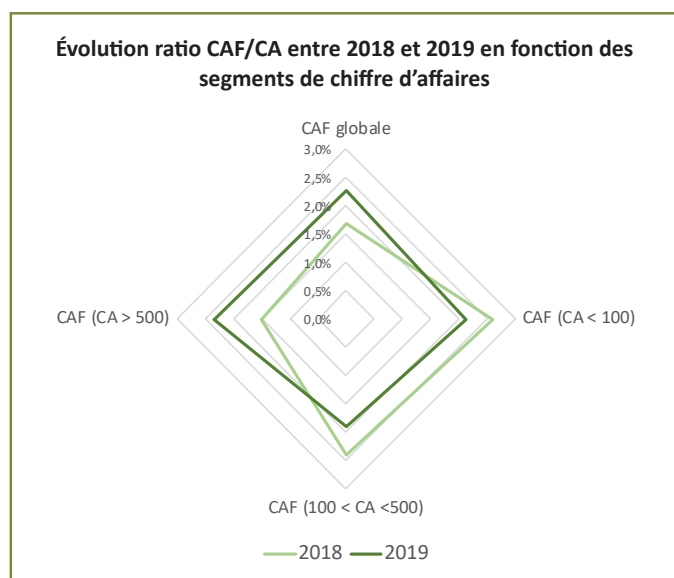
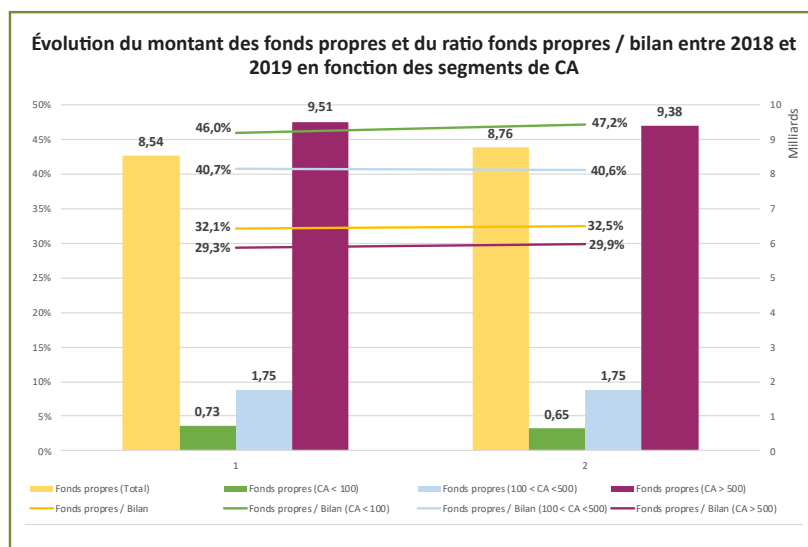


Un levier financier qui suit des tendances très différentes du reste des secteurs.

Alors que pour tous les secteurs confondus, le levier financier a connu une faible augmentation sur tous les segments et une hausse vertigineuse pour les petites coopératives (CA < 100 M€), le cas des coopératives céréalières est fort différent. Si le levier financier global a un peu augmenté, c'est que l'augmentation constatée pour les coopératives réalisant un chiffre d'affaires compris entre 100 M€ et 500 M€ s'établit à +1,47 année. Au contraire, le levier financier des plus petites coopératives (CA < 100M€) diminue faiblement (-0,03 année) et celui des plus grandes coopératives augmente (+ 0,09 années). Il faut néanmoins noter que pour les plus grandes coopératives (CA > 500 M€) le recours aux fonds propres et quasi fonds-propres externes contribue à maîtriser le ratio d'endettement.

Un ratio d'autonomie financière en légère hausse sur tous les segments .

Alors que sur l'ensemble des secteurs le ratio fonds propres / Total bilan décroît légèrement, ce même ratio augmente pour tous les segments des coopératives céréalières. Il croît en effet de 0,4 point au total, et l'augmentation est la plus importante pour les petites coopératives (CA < 100 M€) qui voient leur autonomie financière croître de 1,2 point.



Une capacité d'autofinancement globale qui progresse grâce aux plus grandes coopératives.

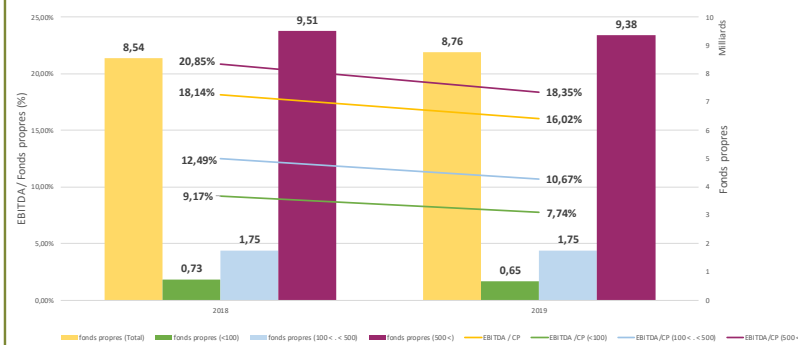
Les ressources internes générées par les coopératives céréalières sans impact sur la trésorerie ont cru pour l'ensemble du secteur grâce à une hausse de 0,7 point pour les coopératives dont le CA excède 500 M€. Pour autant, ce même ratio a décliné pour les coopératives céréalières de taille plus modeste : -0,46 point pour les petites coopératives (CA < 100 M€) et -0,48 point pour les coopératives de taille intermédiaire (100 M€ < CA < 500 M€).

ANALYSE FINANCIÈRE

Un ratio EBITDA / fonds propres en net recul sur tous les segments.

Le ratio EBITDA/fonds propres a fortement diminué entre 2018 et 2019 sur l'ensemble du secteur céréalier. Le ratio global a en effet perdu 2.12 points, et les structures moyennes (100 M€ < CA < 500 M€) ont perdu 1,82 points. Étant donnée la stabilité constatée du niveau de capitaux propres, ces diminutions sont principalement expliquées par une diminution de l'EBITDA.

Évolution des fonds propres et du ratio EBITDA / fonds propres entre 2018 et 2019 en fonction des segments



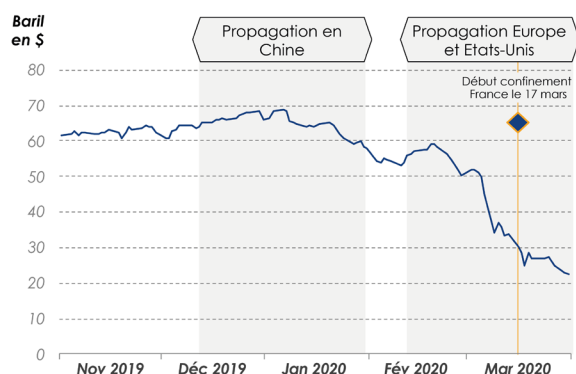
Les évolutions attendues en lien avec la covid-19.

Des exportations accrues.

Au moment même où le commerce international chutait à cause de la crise de la covid-19, les exportations de matières premières agroalimentaires ont fortement augmenté, notamment grâce à la volonté des pays tiers de constituer des stocks pour garantir leur sécurité alimentaire. Les exportations françaises vers l'Asie et l'Afrique devraient garantir aux coopératives céréalières françaises une hausse de leur part à l'international. À noter également que la reprise effrénée de l'économie chinoise très tôt lors de la crise sanitaire devrait faire augmenter ses exportations de manière vertigineuse, ce qui sera sans doute lisible dans les données 2020 et 2021.

La crise de la covid-19 a provoqué une diminution sensible du cours du pétrole. Cette dernière devrait s'être répercutée sur l'ensemble des inputs agricoles, en particulier l'essence, les intrants, qui pourraient moins peser dans les comptes des annuels 2020 et 2021 des agriculteurs et des coopératives.

Cours mondiaux du pétrole Brent (Baril en \$)



Sources : <https://www.abcbourse.com/cotation/ABCSCU>, analyses Carbone 4

Source : INSEE

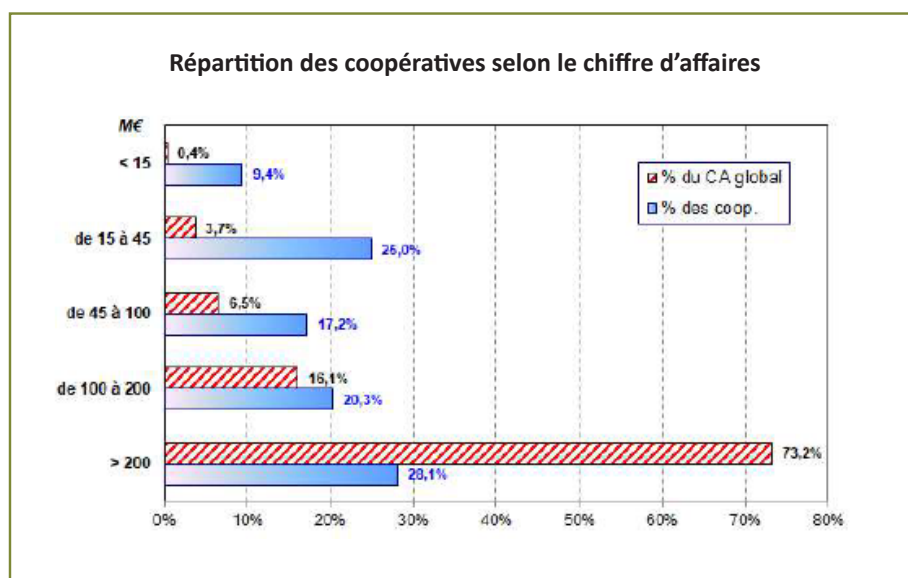
Exportation française de céréales en 18/19 - 19/20

	2018/2019	2019/2020
Monde	29,23	34,82
UE-28	16,73	16,93
Pays-tiers	12,50	17,89

Source : France AgriMer toutes céréales en MT

CENTRALE UNIGRAINS - LA COOPÉRATION AGRICOLE - FNR RÉVICOOP

La Coopération Agricole Métiers du Grain a réalisé avec Unigrains une enquête auprès des coopératives spécialisées dans les métiers du grain (sur la base de leurs périmètres strictement intégrés dans le périmètre de la coopérative, hors filiales, et pour l'exercice 18/19), afin d'identifier notamment la part de leur chiffre d'affaires entre la commercialisation des grains, la distribution d'approvisionnements agricoles et d'autres activités, et de caractériser leur nombre d'adhérents livreurs de grains et leur outil de stockage. L'enquête fait ressortir la dispersion des coopératives en taille, avec 28% des coopératives réalisant un CA (social) supérieur à 200 M€ et pesant 73% du CA de l'échantillon, quand 72% des coopératives de l'échantillon réalisent un CA inférieur à 200 M€. La moyenne globale se situe à 175 M€.



De la même façon, 64% de ces coopératives ont un volume de collecte inférieur à 250 Kt, quand celles qui collectent plus d'1 Mt représentent 5% du nombre et assurent 44% des volumes de l'échantillon.

Répartition des coopératives selon leur volume de collecte de grains (moyenne : 416 Kt)

En milliers de tonnes / coop	Nombre de coops	% des coop	% de la collecte globale
< 100	21	36,2 %	3,8 %
de 100 à 250	15	27,7 %	10,1 %
de 250 à 500	15	16,0 %	22,3 %
de 500 à 1 000	7	14,9 %	19,8 %
> 1 000	6	5,3 %	44,0 %
	64	100 %	100 %

Plus globalement, toutes tailles confondues, le chiffre d'affaires se répartit entre la collecte (52%), l'approvisionnement (29%) et d'autres activités telles que les productions animales, la fabrication d'aliments du bétail, la production de semences ou les légumes. Dans les coopératives spécialisées en collecte-approvisionnement sans autres activités, le CA se répartit entre 2/3 en ventes de grains et 1/3 en ventes d'approvisionnements. Le ratio entre la collecte de la moisson 2018 (faible en volumes) et la capacité de stockage utilisée fait ressortir un taux de rotation moyen de 1,08 soit un outil dont la capacité nominale permet de stocker un peu moins d'une moisson, sachant qu'il peut s'appuyer en amont sur les capacités de stockage en ferme. Enfin, compte tenu du nombre de livreurs de grains, la livraison moyenne par livreur ressort en moyenne à 296 tonnes.

CENTRALE UNIGRAINS - LA COOPÉRATION AGRICOLE - FNR RÉVICOOP

La coopérative moyenne de collecte et distribution d'approvisionnements (*):



(*) Analyse réalisée par Unigrains / FNR Revicoop / La Coopération Agricole sur les comptes sociaux de 65 coopératives clôturant au 30 juin.

GLOSSAIRE

PART À L'INTERNATIONAL :

Calcul : Chiffre d'affaires réalisé hors de France/chiffre d'affaires. Inclut les exportations depuis la France ainsi que les ventes réalisées par les filiales du groupe établies hors de France.

MARGE BRUTE :

Calcul : Chiffre d'affaires hors taxes – achats de marchandises et matières premières – variation des stocks.

MARGE INDUSTRIELLE :

Calcul : Rentabilité d'exploitation (EBITDA)/valeur ajoutée (VA). Le taux de marge industrielle permet de mesurer la part de la valeur ajoutée après paiement des charges de personnel et avant impôt. Elle traduit la part qui reste acquise à l'entreprise. Ce ratio permet d'évaluer la rentabilité d'exploitation d'une entreprise indépendamment des fluctuations du chiffre d'affaires liées à la volatilité des intrants.

VALEUR AJOUTÉE :

Calcul : Marge brute – charges externes. La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise, dans son activité, aux biens et aux services en provenance des tiers.

RENTABILITÉ D'EXPLOITATION (EBITDA) :

Chiffre d'affaires hors taxes – Achats et charges externes – Charges de personnel – Autres charges. L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits. Il correspond donc au résultat du processus d'exploitation, et diffère du résultat d'exploitation dans la mesure où il ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT :

Calcul : Stocks + clients + autres créances exploitation et hors exploitation – Fournisseurs - autres dettes d'exploitation et hors exploitation. Le besoin en fonds de roulement (BFR) d'une entreprise est la somme de son BFR d'exploitation et de son BFR hors exploitation. Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation (soit en simplifiant : stocks + clients - fournisseurs). Il correspond aux ressources mobilisées par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation (ou généré par celui-ci lorsque ce BFR est négatif).

RENTABILITÉ DES CAPITAUX EMPLOYÉS (ROCE) :

Calcul : Résultat opérationnel courant – impôt sur les sociétés/actif immobilisé net + besoin en fonds de roulement. C'est le rapport entre l'accroissement de richesse et les capitaux investis, qui évalue si l'entreprise est en mesure de créer de la valeur. Il indique la rentabilité comptable des actifs mobilisés.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT :

Calcul : Résultat net +/- dotations récurrentes nettes aux amortissements et provisions immos +/- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur +/- autres produits/charges nets calculés (plus-values, quote-part...). La capacité d'autofinancement après frais financiers et impôts mesure l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise. Sans impact pour la trésorerie.

FLUX D'INVESTISSEMENT :

Calcul : Acquisitions nettes d'immobilisations (y compris cessions et dotations aux amortissements) – subventions d'investissement reçues – dividendes reçus – autres flux d'investissement. C'est la part de la richesse produite (valeur ajoutée) consacrée à l'investissement chaque année. Le flux d'investissement doit également être apprécié sur plusieurs années.

DISPONIBLE/PASSIF COURANT :

Calcul : Valeurs mobilières de placement + disponibilités/passif courant. C'est la capacité à faire face au passif exigible à court terme, avec une trésorerie immédiatement mobilisable. Elle est un indicateur de l'indépendance financière.

RATIO DE LEVIER FINANCIER (RATIO DE LEVERAGE) :

Calcul : (Total dettes bancaires et financières – disponibilités)/EBITDA. Durée théorique de remboursement de la dette financière nette, quelle qu'en soit l'échéance : elle indique la capacité de remboursement des dettes contractées.

DETTE FINANCIÈRE NETTE :

Calcul : Total dettes bancaires et financières – Disponibilités. Il s'agit de la dette financière de l'entreprise retraitée de ses liquidités.

RATIO D'ENDETTEMENT (RATIO DE GEARING) :

Calcul : (Total dettes bancaires et financières – Disponibilités)/Fonds Propres. Il met en évidence la solidité de la structure financière du groupe, au niveau de son bilan.



HCCA
Haut Conseil de la Coopération Agricole

Nos publications sont également disponibles en ligne :
www.hcca.coop